

## AUTORISATIONS PARENTALES

Nous, soussignés, \_\_\_\_\_  
responsables légaux, demandons l'inscription de :

1- \_\_\_\_\_ (1) à \_\_\_\_\_ (2)

2- \_\_\_\_\_ (1) à \_\_\_\_\_ (2)

3- \_\_\_\_\_ (1) à \_\_\_\_\_ (2)

4- \_\_\_\_\_ (1) à \_\_\_\_\_ (2)

Nous certifions sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier et nous engageons à fournir tous les justificatifs demandés.

Nous autorisons les enfants ci-dessus nommés à participer aux activités organisées par l'animateur du groupe et autorisons le ou la directrice à prendre toutes les mesures qu'il (elle) jugerait utile concernant nos enfants notamment s'ils avaient à subir des soins urgents (chirurgical, hospitalisation).

Nous prenons note qu'en cas d'accident survenu sur le centre de loisirs ou sur la ludothèque, les pompiers seront avertis et notre enfant transféré par leurs soins sur le Pôle Santé de Carpentras, accompagné d'un adulte du centre de loisirs. Dans le cas d'un camp ou d'une colonie, il sera fait appel soit au médecin soit aux pompiers.

En fonction de la gravité de l'accident, d'autres dispositions pourront être prises. Dans le même temps, le ou la directrice se chargera de prévenir les parents responsables et de les informer de l'évolution de la situation.

Nous prenons également note que dans le cas d'un comportement jugé trop agressif, trop violent ou pouvant mettre en danger le groupe de quelque manière que ce soit, le ou les enfants pourront être exclus du centre de loisir, de la ludothèque ou du séjour.

Nous avons pris connaissance des règlements intérieurs et nous nous engageons à les respecter en tous points.

Cette autorisation est valable :

- à chaque fréquentation de notre ou nos enfants au centre de loisirs
- durant la période où se déroulera le camp ou la colonie
- à chaque fréquentation de notre enfant mineur de plus de 13 ans à la ludothèque (3)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature des responsables, précédée de la mention « Lu et approuvé » ainsi que des noms et prénoms des signataires.

(1) nom et prénom des enfants

(2) préciser s'il s'agit du centre, d'une colonie, d'un camp ou de la ludothèque

(3) les enfants mineurs de moins de 13 ans seront obligatoirement sous la responsabilité de leurs parents